

Écoles : plus qu'une semaine pour caser 2 200 enfants

Avec un mois de retard, la Ville finalise les nouvelles inscriptions

Les parents craquent, le service de la vie scolaire surchauffe et l'élue tempère en promettant que "tout le monde sera inscrit!". L'heure des vacances n'a pas encore sonné dans les écoles marseillaises, confrontées à un problème bien plus complexe qu'une histoire de robinet. Il s'agit de trouver une place aux 2 200 petits Marseillais nouvellement inscrits (sur les 73 000 que compte la ville). Et cela, d'ici le 5 juillet prochain! C'est ce qu'impose la loi. Et pour la première année, la Ville de Marseille a décidé d'entrer dans les clous, en centralisant ces inscriptions (naguère enregistrées par chaque établissement). Expérimenté depuis 2007 (avec difficulté) dans trois arrondissements (1^e, 2^e, 3^e), ce système est donc étendu à toute la commune. Mais le travail de recensement a pris beaucoup de retard. "Un mois", concède Danielle Casanova, l'élue à l'éducation. "Nous avons 12 424 enfants en maternelle, et près de 10 000 pour la rentrée en CP. Nous avons traité 500 demandes jour".

La mobilisation des services municipaux n'a manifestement pas suffi : cette semaine, c'est la foire d'empoigne dans bien des écoles! Celle de rue Eydoux (6^e) par exemple, pourrait être occupée lundi par des parents à bout de nerfs. "À une semaine de la fin des classes, je ne sais toujours pas où mon fils sera scolarisé en septembre!" fulmine une maman. Comme la plupart des parents, elle attend toujours le certificat d'inscription que la Ville est censée leur adresser par courrier. "Le problème, c'est que certaines familles ont pris les devants, et sont allées chercher ce document



Pour la première année, la Ville de Marseille a centralisé l'ensemble des nouvelles inscriptions.

/ PHOTO NICOLAS VALLAURI

à la mairie centrale. Les unes l'ont obtenu, les autres non!".

Et pour corser la difficulté, les dérogations affluent cette année! La Ville en a reçu 4 600, soit trois fois plus que les années précédentes. Mais hier soir, au sortir de l'examen de ces cas en commission, Danielle Casanova se voulait rassurante. "Nous avons étudié chaque dossier. 90% des demandes de dérogations ont été accordées. Ce qui va libérer des places dans des écoles, et permettre de finaliser l'ensemble des attributions".

Dès lundi, "les écoles vont recevoir leur liste officielle d'élèves, qui va être affichée dans chaque établissement. Les parents pourront dès lors faire enregistrer leur admission auprès du chef d'établissement, sans attendre le courrier municipal". Par

ailleurs, les 13 classes promises pour les moins de 3 ans "seront bien ouvertes, à moins de 20 enfants par classe", assure l'élue.

Reste donc une semaine avant la fin de l'année scolaire pour résoudre tous les "bugs", qui pourraient être nombreux si l'on en croit Morgane Turc adjointe PS d'arrondissement déléguée aux écoles dans le 1-7. Dans ce secteur, les inscriptions sont centralisées depuis six ans. "Et depuis six ans, c'est la pagaille", proteste l'élue qui propose, en vain, à la mairie centrale le concours des mairies de secteur dans ce travail de fourmi: "la connaissance du terrain, des rues, de la composition des familles est essentielle pour gérer ces inscriptions". On saura dans quelques jours si la Ville a bien rendu sa copie. **Sophie MANELLI**

LOGICIEL RECALÉ

"Cette année, nous avons essayé les plâtres de la centralisation. Il faudra réfléchir à une meilleure organisation", reconnaît Danielle Casanova. Réfléchir notamment à améliorer le logiciel chargé d'attribuer les écoles... "Le problème, c'est que l'ordinateur ne connaît pas tous les noms des rues. Il ne sait pas que des élèves qui ne portent pas le même nom appartiennent parfois à une famille recomposée". Les résultats sont parfois ubuesques: des frères et sœurs scolarisés dans des écoles différentes, des enfants inscrits dans des écoles situées à 20 minutes de leur domicile alors qu'ils ont un établissement sur le pas de la porte...